

Informations sur les examens professionnels supérieurs d'entrepreneur-construction diplômé 2024

1. Règlement et guide

1.1. Règlement du 6 juillet 2011

téléchargeable sous : <https://bit.ly/30utLCw>



1.2. Guide du 1er décembre 2011

téléchargeable sous : <https://bit.ly/3DUVfyO>



2. Dates 2024

Publication :	début mars 2024
Délai d'inscription :	jusqu'au 2 mai 2024
Admission :	Fin mai 2024
Convocation et programme d'examen :	mi-juillet 2024
Taxe d'examen :	CHF 2'500.00 (hors TVA)
Examen :	du 9 au 12 septembre 2024
Consultation des épreuves :	24 septembre 2024
Remise des diplômes :	pas encore déterminée
Recours / réclamation :	dans un délai de 30 jours après la réception des notes

3. Documents d'inscription

Désormais, l'inscription se fait en ligne. Vous trouverez le lien sur notre site Internet : www.entrepreneur.ch/examens-federaux/entrepreneur

Veillez à déposer des copies électroniques de tous les documents requis sur notre plateforme électronique (y compris copie de votre carte d'identité).